

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements
et de la Formation

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للتعليم والتكوين

N° 13 / D.G.E.F/2022

Alger le 06 JAN. 2022

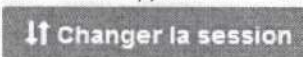
**A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales
En communication avec Mesdames
et Messieurs les Chefs d'Etablissements**

Objet : Note portant ouverture de la session d'évaluation des bilans mi-parcours des projets agréés en 2020.

P.J. : Échéancier relatif à la soumission des bilans mi-parcours des projets agréés en 2020.

J'ai l'honneur de vous informer du lancement de la session d'expertise des bilans mi-parcours des projets PRFU agréés en 2020.

A ce sujet, je vous demande de bien vouloir assurer une large diffusion de cette note auprès des établissements relevant de votre région afin que les porteurs de projets concernés soient informés.

- La soumission des bilans mi-parcours s'effectue selon la démarche suivante :
 - ✓ L'accès à la plate-forme via le site : www.prfu-mesrs.dz ;
 - ✓ Les porteurs de projets concernés accèdent à leurs comptes en utilisant les paramètres de connexion (adresse mail et mot de passe);
 - ✓ Le changement de la session s'effectue en cliquant sur l'icône  **Changer la session** afin de sélectionner l'année 2020 et soumettre le bilan.
- La session mi-parcours se déroule selon l'échéancier joint.

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations.

Le Directeur Général

مدير عام للتعليم والتكوين
العلامة
سعيداني بوعمل



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements et de la Formation

**Échéancier relatif à la soumission des bilans
mi-parcours des projets agréés en 2020**



Du 11 au 25 Janvier 2022

- Soumission des bilans mi-parcours via la plateforme PRFU.

Du 26 au 31 Janvier 2022

- Validation des bilans mi-parcours par les établissements.

Du 01 au 03 Février 2022

- Validation des bilans mi-parcours par les CRUs.

Du 04 au 09 Février 2022

- Affectation des bilans aux conseillers scientifiques.

Du 10 au 24 Février 2022

- Expertise des bilans par les conseillers scientifiques.

Du 25 Février au 01 Mars 2022

- Etablissement des états de reconduction des bilans mi-parcours.